

CSEC du 4 mars 2021

Bilan maillage du Réseau LCL 2016 - 2020

C'est à l'appui d'un document de 12 pages, encore une fois incomplet, que la Direction a présenté au CSEC son bilan des deux premières vagues de fermetures d'agences. **Suite aux questions de vos élus CFDT en séance, voici quelques chiffres donnés par la Direction :**

- ◆ En 2016 : 1894 agences chez LCL,
- ◆ A fin 2020, 1604 agences,
- ◆ Soit 290 fermetures d'agences réalisées,
- ◆ Il reste 22 « regroupements » d'agences à réaliser,
- ◆ Sur les 20 à 25 créations d'agences prévues seulement 1 agence a été créée et seulement 16 ouvertures d'agences « devraient » finalement être réalisées sine die,
- ◆ Sur les 50 relocalisations d'agences prévues initialement, seulement 6 ont été réalisées,
- ◆ 633 salariés concernés : 352 salariés ont intégré l'agence de « regroupement » et 281 ont été repositionnés sur des postes vacants chez LCL (Réseau, POSC, fonctions support...), **a minima 281 postes ont été supprimés,**
- ◆ Les écarts entre taux d'attrition agences « regroupées » et autres agences : après 42 mois, de 1,1% pour les clients particuliers et de 4% pour les clients professionnels...

Les élus CFDT déplorent l'absence de nombreux éléments objectifs, dans ce bilan, mesurant notamment les conséquences de ces fermetures sur le nombre de comptes inactifs, l'emploi et l'accompagnement RH des salariés concernés. Les élus CFDT regrettent qu'il n'y ait aucune étude d'impacts sur la charge de travail avant et après les projets de la Direction.

Malgré vos alertes, que la CFDT relaie depuis des mois, sur la dégradation constante des conditions de travail, la Direction considère que ce bilan est très positif : « Il n'y a jamais eu aussi peu de postes à découvert », « Le TAT est à 90% », « L'IRC est en constante évolution positive », « Le nombre d'arrêt maladie n'a pas évolué » « Le numéro vert n'est pas ou très peu utilisé », « L'IER évolue positivement depuis 3 ans »...



Réseau LCL Nouvelle Génération 2020 - 2022

C'est en séance que vos élus CFDT ont découvert le document de présentation du troisième projet de fermetures d'agences « Réseau LCL Nouvelle Génération ». **En séance et au pas de course, puisque M. Fromageau a quitté le CSEC à 11h40 pour animer une call manager et les réunions du jeudi alors que vos représentants n'ont pas encore posé de questions ! C'est le nouveau dialogue social prôné par la Direction...**

A ce jour, il reste 300 agences composées de 3 salariés et moins chez LCL, la Direction cible 90% des agences à 4 salariés et plus, « sur un secteur à potentiel ». Aussi 230 à 280 nouvelles fermetures d'agences sont envisagées, 350 à 400 agences à renforcer, 60 à 84 relocalisations et 16 créations d'agences (les 16 issues des premiers projets et non réalisées !). D'après la Direction, ce nouveau plan impactera 550 à 600 salariés qui seront repositionnés sur des « agences à potentiel » dans la même zone géographique (jusqu'à 50 km de l'ancienne affectation).

La CFDT s'inquiète d'ores et déjà des conséquences sur l'emploi et la base clients de ce projet, notamment en secteur diffus. La Direction, quant à elle, répète les mêmes arguments avancés pour tous ses projets pourtant destructeurs d'emplois : « il n'y aura pas de licenciement », « tous les salariés seront repositionnés sur un poste de même nature », « exceptionnellement des mobilités fonctionnelles seront possibles avec l'accord du salarié »...

Une séance du CSEC spécifique à ce projet est prévue le 17 mars prochain pour les questions/réponses en présence de M. Fromageau. A suivre donc...

Déclaration CFDT

« Le 11 février 2021, la Direction a annoncé par un LCL En direct, les très bons résultats de notre entreprise pour l'année 2020 et ce malgré un contexte sanitaire et économique compliqué et dégradé pour tous :

- Progression de la satisfaction clients sur tous les marchés,
- Renforcement de la base clients : conquête nette de 3800 clients part et 8400 clients pro,
- Baisse des charges d'exploitation de 2% amenant le COEX à 64,4% (soit 2,7% d'évolution pour un objectif LCL demain 2022 de 66%),
- Evolution de 9 % du résultat brut d'exploitation.

La CFDT tient à rappeler que « la bonne dynamique de l'activité », citée par la Direction dans ce message, est le résultat de l'investissement sans faille des salariés de LCL qui ont su s'adapter aux nouveaux outils de RDV et de vente à distance.

Pour autant, une question demeure : à quel prix sont réalisés ces bons résultats ?

Les derniers projets de l'entreprise déployés sans qu'aucune étude d'impact sur les charges et conditions de travail n'ait été faite en amont, ont entraîné :

- Des suppressions de postes et de fait la poursuite de la baisse des effectifs sans accompagnement RH, ni humain, ni financier. De nombreux salariés dont le poste est supprimé se voient dire "va sur Myjobs", "fais marcher ton réseau" ...,
- Des objectifs commerciaux toujours plus ambitieux sans tenir compte du contexte sanitaire et économique actuel,
- ♦ Une pression commerciale délétère qui génère une augmentation des risques psychosociaux au sein de LCL et des dérives managériales (harcèlement, diffusion de classement nominatif de salariés bien que cela soit illégal...),
- ♦ Des cadences de travail accrues dans certains services POSC et Fonctions support source de stress important pour les salariés.

La CFDT rappelle à la Direction LCL qu'une stratégie de développement de l'entreprise basée uniquement sur des économies de charges, toujours au détriment des salariés, va forcément trouver ses limites.

Aussi, la CFDT vous demande de revoir les objectifs commerciaux pour tenir compte du contexte actuel et de faire cesser immédiatement toute pratique managériale inappropriée chez LCL.

Enfin, la CFDT vous alerte sur les risques que vous faites peser sur la santé de vos salariés et vous demande officiellement de procéder conjointement avec les IRP à une évaluation de la charge de travail réelle et à une évaluation des risques psychosociaux dans l'entreprise.

Cette alerte forte de la CFDT est le reflet du ressenti de nombreux salariés, qui sont déjà exténués et démoralisés, alors que nous ne sommes que début mars !

La CFDT attend, ce jour, une réponse de la Direction si celle-ci considère que la santé de ses salariés demeure sa priorité. »

La CFDT n'a obtenu aucune réponse de la Direction au cours de cette séance, pas un mot !

En cas de besoin, contactez vos élu(e)s CFDT

Prochaine séance le 17 mars 2021